

VILLE D'ESSEY-LES-NANCY

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 20 juin 2016

**OBJET : Renouvellement du
Projet Educatif Territorial
d'Essey-lès-Nancy**

Rapporteur : M. LE MAIRE
Délibération n° 4

EXPOSE DES MOTIFS

La municipalité d'Essey-lès-Nancy a mis en place les nouveaux rythmes scolaires depuis la rentrée scolaire de septembre 2013 dans les écoles maternelles et élémentaires. Dans cette continuité, la collectivité a pris l'initiative d'élaborer le Projet Educatif Territorial (PEDT).

Le PEDT a pour objectif de mobiliser toutes les ressources locales afin de garantir la continuité éducative entre les projets des écoles et les activités proposées aux élèves en dehors du temps scolaire et donc d'offrir à chaque enfant un parcours éducatif cohérent et de qualité avant, pendant et après l'école. Il rassemble l'ensemble des acteurs intervenant dans le domaine de l'éducation (Education Nationale, Direction Départementale de jeunesse et Sport et de la Cohésion Sociale, etc.).

Le PEDT élaboré avec les différents partenaires comporte plusieurs points : l'état des lieux (activités périscolaire existantes, contraintes et atouts), le public ciblé (nombre d'enfants, classes d'âge), les objectifs et effets attendus, les opérateurs (services et associations), structure des comités de pilotage et les modalités de bilan (périodicité et critères).

La validation de ce projet prend la forme d'un engagement contractuel entre la collectivité et les services de l'Etat. La durée maximale de cet engagement étant de trois ans, il est opportun de procéder à son renouvellement pour une nouvelle période de trois ans.

Le nouveau document proposé définit les objectifs éducatifs de la municipalité, les horaires et modalités de fonctionnement des écoles et des accueils municipaux dans le cadre d'un partenariat accru.

PROPOSITIONS

Il est demandé aux membres du Conseil Municipal :

- d'approuver le Projet Educatif Territorial d'Essey-lès-Nancy
- d'autoriser M. le Maire, ou son représentant, à signer le Projet Educatif Territorial.

DELIBERATION

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, accepte à l'unanimité les propositions ci-dessus.

Transmis et reçu à la Préfecture de Meurthe et Moselle le 24 juin 2016.

Pour Extrait

**Michel BREUILLE,
Maire**



VILLE D'ESSEY-LES-NANCY

**DEPARTEMENT DE MEURTHE ET MOSELLE
ARRONDISSEMENT DE NANCY
CANTON DE SAINT MAX**

CONSEIL MUNICIPAL DU 20 JUIN 2016

tenu sous la présidence de
de Michel BREUILLE Maire

- Nombre de Conseillers en exercice :	29
- Nombre de présents :	22
- Nombre de votants :	28
- Convocation du Conseil Municipal le :	10 juin 2016
- Convocation distribuée les :	10 juin 2016
- Affichage du compte-rendu le :	24 juin 2016
- Affichage du procès-verbal le :	23 septembre 2016

PRESENTS

- M. LAURENT, MME DEVOUGE, M. THOUVENIN, MME COLME, M. VOGIN Adjoints
- MME LEDROIT, M. FRANIATTE, M. PERNOSSI, MME SAGET, M. HOFFER, MME CLAIR, M. ROSSIGNON, MME DOLATA, M. GONCALVES, M. MARSON, M. LEINSTER, MME MATHIEU, M. RIFF, MME PAGELOT, M. CLOMES, M. CAUSERO
Conseillers Municipaux.

POUVOIRS

- MME SIMONNET à M. LAURENT
- M. SAPIRSTEIN à M. HOFFER
- MME CADET à MME LEDROIT
- MME GEORG à M. MARSON
- M. DI TOMMASO à M. PERNOSSI
- MME POYDENOT à M. CAUSERO

EXCUSEE

- MME LANZI

SECRETAIRE DE SEANCE

- MME PAGELOT

Pour extrait



**Michel BREUILLE,
Maire**